



RAPPORT D'ACTIVITÉ des services de l'Etat de la Loire



2014



PRÉFET
DE LA LOIRE

SOMMAIRE

Page 4

1. Promouvoir l'emploi et le développement économique

Page 6

2. Assurer la sécurité des citoyens

Page 8

3. Renforcer la cohésion sociale

Page 10

4. Aménager et développer durablement le territoire

Page 12

5. Organiser l'offre éducative

Page 14

6. Moderniser l'Etat

Page 16

**7. L'administration au service des usagers
et des collectivités locales**

Page 18

8. Les temps forts de la communication de l'Etat

Page 20

9. L'effort financier de l'Etat en 2014

Editorial



Fabien SUDRY
Préfet de la Loire

Les services de l'Etat, par la diversité de leurs interventions et l'importance de leurs responsabilités, jouent un rôle majeur dans la vie des territoires, en collaboration avec de nombreux acteurs publics et professionnels, et au premier rang d'entre eux les collectivités territoriales.

Le présent rapport d'activité a pour objet de rendre compte, sans prétendre à l'exhaustivité, de la variété des missions assurées et des actions menées dans le département de la Loire au service de nos concitoyens tout au long de l'année 2014, en mettant l'accent sur quelques mesures significatives.

Les actions conduites le sont sur de nombreux fronts ; elles concernent à la fois les domaines régaliens de la sécurité et de l'ordre républicain, mais aussi la politique de l'emploi, le développement durable du territoire, la cohésion sociale, l'éducation et la jeunesse ou bien encore la santé publique.

Un accent particulier a été porté en 2014 sur la mobilisation pour le développement de l'emploi, le soutien aux projets structurants, et sur l'accompagnement des entreprises en difficulté.

La méthode de travail est toujours la coopération des partenaires autour des grandes politiques nationales dans le respect des compétences de chacun.

Mais cette plaquette se veut aussi le témoignage de l'engagement, du professionnalisme et de la capacité d'adaptation des administrations territoriales de l'Etat et de leurs agents dont toute l'action est tournée vers un seul but : servir le mieux possible, la République et ses valeurs sur l'ensemble du territoire national.

Le préfet,
Fabien SUDRY

PROMOUVOIR

l'emploi et le développement économique

Les services de l'Etat sont restés mobilisés, tout au long de l'année 2014, afin de soutenir l'emploi et favoriser le développement économique du département en coopération avec de nombreux partenaires.

Encourager le développement économique

Soutenir les entreprises en difficulté

La médiation départementale du crédit permet aux entreprises rencontrant des difficultés financières de poursuivre leur développement économique en favorisant le dialogue avec les banques. Depuis son lancement en 2008, le dispositif, en lien avec les services de l'État, a permis de conforter 195 sociétés dans leurs activités et de préserver 2 617 emplois dans la Loire.

La commission des chefs des services financiers (CCSF) s'est réunie 12 fois en 2014. Le secrétariat de la CCSF a réceptionné 29 nouveaux dossiers. Les services de la direction départementale des finances publiques et des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage ont accordé un plan pour 17 entreprises.

La cellule de veille et d'alerte précoce des entreprises en difficultés s'est réunie 4 fois en 2014. Sous la présidence du préfet, l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi (Banque de France, DDFIP, URSSAF, DIRECCTE, commissaire régional au redressement productif...) ont suivi une vingtaine d'entreprises représentant 1 300 salariés. Des mesures de soutien, type médiation du crédit, sont mises en œuvre.

La Commission Départementale de Financement de l'Economie (CDFE), créée lors la crise de 2008, s'est réunie 4 fois. Ces réunions permettent un examen de la conjoncture de la Loire au travers d'indicateurs commentés par les acteurs des milieux économiques et financiers. Lieu d'information et de concertation, la CDFE assure notamment des échanges fructueux entre les branches professionnelles et les banques.



Garantir la revitalisation du territoire

Sur l'année 2014, 15 conventions de revitalisation ont été suivies. Elles mettent en œuvre des mesures en faveur du développement d'activités économiques et de créations d'emplois pour réduire l'impact des licenciements sur le territoire. Dans la Loire, l'objectif global prévoit la création de 1212 emplois, avec plus de 6 M€ de crédits alloués.

Aider le secteur agricole

Les aides versées au titre de la politique agricole commune (PAC) aux agriculteurs de la Loire en 2014 se sont élevées à 93 millions d'euros. La dotation aux jeunes agriculteurs a, par ailleurs, bénéficié à 83 d'entre eux afin de faciliter leur installation, pour un montant de 1,84 millions d'euros. Les jeunes agriculteurs ont également accédé à des prêts à taux bonifiés ; des bourses de stages, des aides fiscales et des exonérations ont porté le total des aides à l'installation à 16,7 millions d'euros.

Soutenir l'emploi

Agir pour l'emploi des jeunes

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du déploiement du dispositif des emplois d'avenir, et une mobilisation forte du service public de l'emploi pour favoriser l'entrée des jeunes dans l'emploi. 1089 contrats emploi d'avenir ont été conclus dans la Loire, (dont 30% dans le secteur marchand) soit un nombre de contrats supérieur à l'objectif fixé.

Agir pour les personnes éloignées de l'emploi

L'Etat a également fortement investi dans les dispositifs favorisant le retour à l'emploi des personnes les plus fragilisées : 764 contrats initiative emploi (CIE) ont été signés en 2014 dans le secteur marchand et 3653 contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ont été conclus.

Agir pour les seniors

Fin 2014, 679 demandes d'aides pour la signature de contrats de génération ont été enregistrées par l'Agence de Service et de Paiement (ASP). La Loire est l'un des départements où la mesure est la plus sollicitée.


Par ailleurs, l'unité territoriale de la Direccte a enregistré 67 plans d'action et 46 accords d'entreprises de 50 à 299 salariés.

Animer le service public de l'emploi

Au plan départemental, le préfet anime tous les trimestres le service public départemental de l'emploi qui rassemble l'ensemble des services et collectivités concernés par la mise en œuvre opérationnelle des différentes politiques de l'emploi.

Au niveau de chaque arrondissement, le sous-préfet co-anime pour sa part, avec le représentant du conseil régional, une instance de concertation ouverte aux partenaires sociaux concernés par les questions d'emploi et d'insertion professionnelle.

Ces instances de pilotage permettent d'agir au plus proche du terrain.



3 021 400 € ont par ailleurs été consacrés par l'Etat au financement de l'insertion par l'activité économique, dans un contexte de réforme de ce secteur, qui s'est notamment concrétisé par un effort financier plus important (33% d'augmentation par rapport à 2013). Ce secteur a permis en 2014 à près de 1172 demandeurs d'emploi parmi les plus en difficulté de retrouver une solution en termes d'emploi et de bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel.

Actions marquantes

La mise en œuvre du pacte de responsabilité

Les services de l'Etat, et notamment la direction départementale des finances publiques, se sont mobilisés pour mettre en œuvre le volet Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) du pacte de responsabilité.

Ainsi, à fin 2014, plus de 7000 entreprises du département ont pu bénéficier du CICE à travers soit une imputation sur leur impôt, soit une restitution de l'impôt, pour un montant global significatif de plus de 54 millions d'euros.

La formation qualifiante des jeunes en emploi d'avenir :

A l'initiative des services de l'UT Direccte, une formation qualifiante pour les jeunes employés en emploi d'avenir sur des fonctions d'animateur périscolaire a été mise en place fin 2014. Cette action reconduite sur 2015, va permettre à 22 salariés d'associations ou de collectivités locales d'acquérir une qualification (certificat de qualification professionnelle).

Le projet de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans le secteur du textile médical :

Suite à une étude sur le textile médical conduite par la DIRECCTE, une action de gestion territoriale des emplois et compétences (GTEC) a été lancée à l'automne 2014, pour aider les entreprises de ce secteur, notamment les 3 leaders du marché (GIBAUD, SYGVARIS et THUASNE), à structurer un plan d'actions sur les ressources humaines.

Les actions autour du Design :

Le service compétitivité de la DIRECCTE soutient les actions de la cité du design à travers ses laboratoires d'usages des pratiques innovantes, et plus largement dans le cadre du collectif régional Codesign. Le dispositif innovant des « Designers en résidence » a aussi été lancé avec succès au sein de 2 structures ligériennes de développement économique : le pôle de compétitivité Viameca et la grappe Numelink.

Le pôle de déconstruction de Roanne

La sous-préfecture de Roanne a poursuivi en 2014 le pilotage du projet de pôle de déconstruction de matériels roulants lourds.

CHIFFRES CLÉS

4417

Contrats aidés dans la Loire en 2014

1089

Emplois d'avenir ont été signés en 2014.

83

jeunes agriculteurs ont pu bénéficier de la dotation jeunes agriculteurs pour un montant de 1,84 millions d'euros.

93 M€

de soutien aux agriculteurs ont été versés au titre de la PAC en 2014.

7000

entreprises du département ont pu bénéficier du CICE pour un montant global de plus de 54 millions d'euros.

ASSURER

la sécurité des citoyens

Priorité majeure des services de l'Etat, les politiques visant à protéger la population et à garantir sa sécurité recouvrent des domaines diversifiés (sécurité publique et civile, sécurité routière, sécurité sanitaire...). Ces actions sont par ailleurs complémentaires et associent de nombreux partenaires (collectivités territoriales, gestionnaires d'infrastructures ou d'établissements, associations de sécurité civile...).

La sécurité publique

En 2014, 36 173 crimes et délits ont été constatés dans le département, soit une augmentation de 4,01% par rapport à 2013 (+1 394 faits), contre +6,91% l'année précédente. Les efforts déployés par les services de police et de gendarmerie ont notamment permis de maîtriser les atteintes aux biens (AAB), avec une forte diminution des vols à main armée (-56%) et une diminution significative des cambriolages de résidences principales et secondaires par rapport à l'année 2013. La progression des taux d'élucidation de ce type d'affaires, comme l'augmentation continue des infractions révélées par l'activité des services, sont le reflet positif du travail efficace mené au quotidien par les forces de l'ordre.

À l'inverse, le département de la Loire, comme de nombreux autres territoires, est confronté à une hausse du nombre d'atteintes volontaires exercées à l'intégrité physique (AVIP), avec 368 faits de plus qu'en 2013 (+7,73%). Les violences sexuelles sont par ailleurs en nette augmentation, tant en zone police qu'en zone gendarmerie.

L'année 2014 a également permis d'engager la déclinaison, au niveau local, du plan de lutte contre les vols d'accessoires liés à l'automobile. Cette mobilisation a permis d'enrayer la progression de ce type de faits (1 607 faits en 2014 contre 1 729 l'année précédente). Enfin, l'année 2014 a été l'occasion de mettre en avant le rôle essentiel joué par les référents sûreté auprès des entreprises ou des collectivités territoriales, de développer des outils de communication dédiés, telle que l'application gendarmerie « stop cambri », et d'étoffer le dispositif partenarial existant afin de prévenir les atteintes aux biens.

La prise en charge des mineurs délinquants sous suivi judiciaire est par ailleurs assurée par les services de la direction territoriale de la Loire de la protection judiciaire de la jeunesse. 958 jeunes ont été suivis en 2014.



La sécurité routière

Alors que depuis la fin des années 1990 le nombre de personnes décédées sur les routes ligériennes diminuait régulièrement et avait été divisé pratiquement par quatre en 2013, l'année 2014 a été marquée, en dépit de la forte mobilisation des forces de l'ordre à la fois sur les actions de répression mais aussi en matière de prévention, par une augmentation significative du nombre et de la gravité des accidents de circulation routière dans le département de la Loire. 653 accidents de la circulation routière ont été recensés en 2014 sur les routes du département (contre 566 en 2013), occasionnant 846 blessés (contre 739 en 2013) et 47 décès (contre 27 en 2013).

La lutte contre les drogues et toxicomanies

La politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives a mobilisé 63 779€ sur les fonds de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et 14 000€ au titre de la politique de la ville. Ces crédits ont permis de soutenir 25 projets portés par 19 structures.

La sécurité sanitaire et la protection du consommateur

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) veille à la sécurité sanitaire et alimentaire tout au long de la production, de l'étable à la table. 158 exploitations agricoles ont été contrôlées. Dans les abattoirs, 74 000 tonnes de viande d'animaux de boucherie ont été inspectées, et dans les filières de transformation jusqu'à la distribution et la restauration, plus de 1027 visites et 1278 prélèvements ont été réalisés.

Sur le plan sanitaire, la DDPP a notamment géré en 2014 plusieurs événements : un foyer de tuberculose qui a conduit à l'abattage de 260 bovins, un foyer de salmonelles dans un élevage de volailles, un cas d'ESB et 170 animaux mordeurs.

La DDPP veille également sur la protection économique et la sécurité des consommateurs avec 1011 visites et 45 prélèvements portant sur des produits industriels (dont 33% se sont avérés non conformes).

/ Assurer la sécurité des citoyens /



La qualité de l'eau destinée à la consommation humaine

Les services de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS) ont contrôlé, en 2014, 296 unités de distribution d'eau potable, pour lesquelles 4304 analyses ont été réalisées. Le pourcentage de conformité des analyses réalisées a atteint 98 %. 4 restrictions d'usage de l'eau potable ont cependant été demandées suite à des analyses non conformes.

La sécurité civile

Le dispositif départemental ORSEC et les plans de prévention

Au titre de la prévention des crises et de la planification de la réponse de sécurité civile en cas de crise, le dispositif ORSEC a été enrichi de trois nouvelles dispositions générales :

le plan électro-secours, l'organisation post-événementielle et le plan de continuité des activités des services de la préfecture.

Des plans existants ont par ailleurs été actualisés : les plans canicule et grand froid, le plan transport de matières dangereuses (TMD), le plan NOVI (nombreuses victimes) et le plan aéroport d'Andrézieux. Quatre exercices majeurs ont par ailleurs été organisés en 2014 : activation de la cellule d'information du public (CIP), tunnel du Rond-Point à Saint-Etienne, barrage de Grangent et tunnel de Violay (autoroute A89).

Sur le plan opérationnel, outre les alertes météo et les alertes aux crues effectuées tout au long de l'année, quatre crises ont nécessité la coordination de nombreux services et l'une a entraîné l'activation du centre opérationnel départemental (COD) au mois de novembre à l'occasion des inondations de la vallée du Gier.

Les plans communaux de sauvegarde (PCS)

Dans le département de la Loire, 65% des communes ont formalisé leur plan communal de sauvegarde (PCS). Il reste 33 communes qui doivent s'acquiescer de cette obligation, ce qui leur permettra d'étudier, de prévenir les risques en amont et de les gérer efficacement en aval. En 2014, le document départemental sur les risques majeurs (DDRM) a été actualisé, diffusé par voie électronique et sur le site de l'Etat dans la Loire. Il permettra à l'ensemble des maires de préparer leur PCS et des formations auront lieu en 2015, sur les trois arrondissements, pour apporter toutes les précisions nécessaires.

Actions marquantes

Le système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

remplacera à terme le système des sirènes RNA (Réseau national d'alerte) mis en service après-guerre. Le SAIP repose sur une logique de bassins de risques. La première vague de déploiement du SAIP a démarré en 2014. Elle s'est traduite par la détermination des lieux d'implantation ; elle se poursuivra en 2015 avec les premiers travaux d'installation et de rénovation des sirènes sur les communes du bassin du Gier.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de Saint-Etienne

a été approuvé, après une large concertation, par arrêté préfectoral du 4 février 2014. Le plan prévoit des objectifs en termes de concentrations en polluants, d'émissions, d'exposition de la population, d'amélioration des connaissances. Il propose 20 actions pérennes visant à accomplir ces évolutions dans les différents secteurs résidentiels, industriels, transport. Un arrêté inter-préfectoral prévoit les mesures de restriction à prendre en cas d'alerte à la pollution atmosphérique.

CHIFFRES CLÉS

28

référents sûreté dans le département

20

communes du département ont adhéré au dispositif de participation citoyenne

14

conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

42

actions de prévention financées au titre du Plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR)

376698€

engagés au titre du financement des actions relevant du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

94934

enfants ont été accueillis en accueils collectifs de mineurs dans le département en 2014. Au titre de la compétence de l'Etat en matière de protection des mineurs accueillis hors du domicile familial, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a procédé à 64 contrôles de lieux d'accueil.

134883

dépistages d'alcoolémie, dont 3 467 dépistages positifs

RENFORCER

la cohésion sociale

L'Etat, dans ses domaines de compétences, a poursuivi son engagement et sa mobilisation en faveur de la cohésion sociale : logement et hébergement des populations en situation de précarité, appui à la vie associative, valorisation de l'engagement citoyen, politique de la ville, promotion de la cohésion sociale par le sport, et, plus généralement, lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale.

Promouvoir la vie associative

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) assure la promotion de la vie associative, en participant aux dispositifs de soutien à l'emploi associatif et à la formation des bénévoles. 38 postes FONJEP financés par l'Etat permettent de soutenir le tissu associatif.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, 87 projets éducatifs de territoires ont été signés avec les communes du département.

Citoyenneté des jeunes

Le dispositif « Service Civique », géré par la DDCS, permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet collectif en réalisant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois. Depuis le lancement du service civique, 1109 volontaires ont accompli une mission d'intérêt général dans la Loire. En 2014, 296 nouveaux volontaires ont été accueillis par des organismes agréés. La Loire occupe la deuxième place en Rhône-Alpes pour le nombre de jeunes accueillis.

Promotion de la cohésion sociale par le sport

L'accès au sport pour le plus grand nombre fait partie des objectifs de cohésion sociale. Plus d'1M€ issus du Centre National de Développement du Sport (CNDS) a été consacré à l'appui aux comités départementaux et aux clubs sportifs. 35 emplois ont été en particulier soutenus. L'Etat a également contribué au financement de quatre équipements sportifs structurants, pour un montant de 1,2M€.

La politique de la ville

En 2014, les 37 quartiers prioritaires du département ont bénéficié d'un budget de 1,9 M€ de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSé). Le soutien de l'Etat a permis la réalisation de 350 projets, donnant priorité à l'emploi, à la réussite éducative et au lien social.



Dans ce cadre plus de 400 enfants ont en particulier bénéficié du programme de réussite éducative, et 27 jeunes issus des quartiers prioritaires ont intégré des internats d'excellence.

23 postes d'adultes relais sont également déployés dans les quartiers.

La politique de l'habitat et la rénovation urbaine

Le développement d'une offre nouvelle attractive de logements sociaux

445 logements locatifs sociaux familiaux (PLUS, PLAI, PLS) ont été agréés en 2014. 44 prêts sociaux de location-accession à la propriété ont été accordés pour aider à la réalisation de parcours résidentiels complets au sein du parc public (+100 % par rapport à 2013). 25% de la production a été financée dans des communes ayant des obligations de construction au titre de l'article 55 de la loi SRU.

Une mise en œuvre du premier programme de renouvellement urbain qui s'achève dans les délais

Les programmes de renouvellement urbain dans la Loire représentent un montant total d'investissement de 485 millions d'euros auxquels l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine apporte 144 millions d'euros de subventions. Fin 2014, 137 millions d'euros étaient engagés et 114 millions d'euros de subventions ont été versés par l'ANRU aux collectivités locales ou aux bailleurs.

Des efforts soutenus pour accélérer la rénovation thermique du parc privé et la lutte contre l'habitat très dégradé

2014 a été marquée par une très forte montée en charge des demandes de subvention pour la réalisation des projets de rénovation thermique. 894 projets privés ont ainsi été financés par l'Anah, avec un gain d'économie d'énergie de 43 % permettant d'économiser près de 19Gwh/an. En outre, 160 logements très dégradés et indignes ont fait l'objet d'une rénovation complète soutenue par l'ANAH.



Lutte contre les exclusions sociales

Améliorer la prise en charge des publics en grave difficulté

En 2014, l'engagement financier de l'Etat dans la lutte contre l'exclusion s'est élevé à 12,4 M€ et 887 700 € d'aide au logement temporaire ont bénéficié aux associations et aux centres communaux d'action sociale. 49 places d'urgence ont été transformées en place pérennes de centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Conforter la mise en œuvre du droit au logement

L'ensemble des dispositifs et conventions avec les bailleurs sociaux ont permis le relogement de 1700 ménages en difficultés, avec une progression significative des relogements constatés en faveur des ménages du parc HLM. Ces dispositifs ont permis de conforter la dimension préventive de relogement et de limiter le recours à la commission DALO, qui a examiné 115 recours en 2014.

Garantir l'exercice du droit d'asile

En 2014, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ont réalisé 390 admissions. La qualité de l'offre d'hébergement a évolué vers plus d'accueil collectif et une réduction importante de la part hôtelière, qui ne représente plus que 3 % du total des places.

Actions et lutte contre les exclusions : la protection juridique des personnes majeures protégées. L'effort de l'État a été de 3,2 M€, dont 2,8M€ de dotation globale aux services de mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

En faveur de l'égalité femmes/hommes

Grâce à la mobilisation de toutes les administrations, un livret a été réalisé et diffusé «Chiffres clefs -en France et dans la Loire- Vers l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes». Des actions de sensibilisation ont été mises en place pour des adultes relais, des professionnels de santé, des professionnels de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, les services de l'État sont fortement mobilisés pour lutter contre les violences faites aux femmes; l'engagement financier dans la lutte contre ce type de violences s'est élevé à 130 000€ en 2014.

Actions marquantes

Deux dispositifs innovants pour la réhabilitation du parc privé

L'année a été marquée par la mise en œuvre de deux dispositifs expérimentaux innovants :

- le programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC) conclu avec Saint-Étienne Métropole ;
- un dispositif de soutien à l'accession privée financé par l'Anah dans des immeubles anciens rénovés par l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne.

Un soutien national pour la réhabilitation du parc ancien dégradé

En 2014, le quartier de Beaubrun Tarentaize à Saint-Etienne a été retenu par l'ANRU comme opération de renouvellement urbain d'intérêt national et la commune de Saint-Bonnet-le-Château a été lauréate de l'appel à projets « revitalisation du centre bourg » organisé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

CHIFFRES CLÉS

87

projets éducatifs de territoires signés

350

projets financés par l'ACSé dans la Loire, en faveur des 37 territoires prioritaires de la politique de la ville

296

nouveaux volontaires accueillis en 2014 en service civique

49

places d'hébergement d'urgence transformées en places d'insertion

1700

relogements de ménages en situation difficile

894

projets privés de rénovation thermique ont été financés par l'Anah, avec un gain d'économie d'énergie de 43 % permettant d'économiser près de 19Gwh/an

12,4M€

apportés par l'ANAH et par l'Etat pour la réhabilitation du parc privé ligérien en 2014 qui ont généré plus de 22,5 millions d'euros de travaux pour les entreprises du bâtiment.

AMÉNAGER

et développer durablement le territoire

La rationalisation de l'intercommunalité

Le département de la Loire compte, depuis le 1er janvier 2013, 17 EPCI à fiscalité propre (au lieu de 22 en 2012) dont 3 communautés d'agglomération et 14 communautés de communes. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie le 20 novembre 2014 pour donner un avis sur le projet de fusion de deux syndicats mixtes (le projet de fusion du SYRTOM et de la Roannaise de l'eau) et sur le projet de transformation d'un syndicat mixte en pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) (« Roannais Pays de Rhône-Alpes »).

Grands projets d'infrastructures

Le projet d'autoroute A45 figure parmi les premières priorités retenues par le gouvernement suite à la publication du rapport de la commission Mobilité 21. L'appel d'offres pour la désignation d'un concessionnaire s'est déroulé au cours de l'année 2014.

L'année 2014 a vu par ailleurs la poursuite des travaux préparatoires à la mise à 2x2 voies de la RN 82 entre Neulise et Balbigny inscrite dans le prochain contrat de plan.

La direction départementale des territoires (DDT) a accompagné la démarche de définition du réseau concerné par le projet de péage de transit poids-lourds, ainsi que la concertation avec les milieux professionnels (accueil du préfet « médiateur » Christian de Lavernée à la préfecture de la Loire le 23 septembre).

Une activité soutenue en matière d'urbanisme

A travers les activités de la DDT, l'État accompagne les communes dans le cadre de la révision de leurs documents d'urbanisme : mise en compatibilité avec les SCOT et mise en œuvre des lois Grenelle, ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové), LAAF (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt), et ACTPE (loi sur l'artisanat, le commerce et les très petites entreprises)

Fin 2014, 54 PLU et 50 POS sont en cours de révision. La DDT a réalisé 20 porter à connaissance (PAC PLU) en 2014 et 17 avis de l'État sur PLU arrêtés ont été prononcés.

L'État impulse également les réflexions de PLU intercommunales.

La Loire est bien couverte en Schémas de cohérence territoriaux (6 périmètres de SCOT sont mis en œuvre).

La préservation de l'environnement

430 dossiers de mesures agro-environnementales territorialisées couvrant 11 528 ha ont été financés par



l'État en 2014 sur le département pour un montant de plus de 2 millions d'euros. Ce soutien est destiné à favoriser l'évolution des pratiques agricoles sur des territoires à fort enjeu environnemental, notamment en matière de qualité de l'eau ou de bio diversité. L'agriculture biologique est en développement dans la Loire : 255 producteurs ont été accompagnés pour 913 000 €. Pour ce qui concerne les installations classées pour la protection de l'environnement, 403 établissements sont soumis à une autorisation d'exploiter, 84 installations sont soumises à l'enregistrement, et 6419 à déclaration. 237 inspections ont été réalisées.

La prévention du risque inondation

L'élaboration des plans de prévention des risques d'inondation du Gier, de l'Ondaine, de l'Anzieux, de l'Oudan et de la Coise (prescrit en 2014) s'est poursuivie en 2014, ainsi que la mise en œuvre de la directive inondation : les cartes des zones inondables et des risques d'inondation ont été réalisées pour le Territoire à Risques Importants d'inondation (TRI) Gier, Ondaine, Furan.

Élaboration des 4 Plans de Prévention des Risques Miniers de l'agglomération stéphanoise

Le comité de pilotage de septembre 2014 a permis d'établir un point sur l'avancement de la démarche notamment la finalisation de la phase de concertation sur les enjeux avec les communes de la périphérie Nord-Est de Saint-Etienne et de la vallée de l'Ondaine ainsi que l'avancement de cette phase sur la ville de Saint Etienne et les communes de la vallée du Gier. Il a aussi été acté le phasage des 4 PPRm et le lancement de la phase de concertation sur le zonage et le règlement. Plus de 60 réunions ont été organisées au cours de l'année 2014 pour la concertation sur les enjeux des 29 communes concernées par les 4 PPRm. le PPRm du Gier a été prescrit par arrêté préfectoral en date du 15 octobre 2014.

/ Aménager et développer durablement le territoire /

Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) a participé notamment au soutien du grand projet urbain stéphanois porté par l'EPASE (soit 2 229 952 € d'autorisation d'engagement et 3 676 795 € de crédits de paiement).

Les subventions pour travaux divers d'intérêt local
Plus de 100 opérations ont obtenu une aide du ministère de l'intérieur. Ces subventions permettent en majorité aux collectivités de financer des petits équipements où de compléter le financement d'une opération plus importante (778 921 € d'autorisation d'engagement et 1 616 816 € de crédits de paiement).

La dotation générale de décentralisation urbanisme

En matière de planification d'urbanisme, 321 229 € ont été attribués à ce titre aux communes et intercommunalités du département (soit 13,43% de l'enveloppe régionale).

Les concours financiers globaux de l'Etat aux collectivités locales

En 2014, hors subventions directes affectées sur une logique de projets, ces concours financiers ont représenté plus de 660 millions. Le fond national de péréquation des ressources communales et intercommunales, qui a une vocation péréquatrice en faveur des collectivités moins favorisées, a dégagé un solde global positif pour la Loire de 9,5 millions d'Euros.

Ces plans sont suivis par la direction départementale des territoires (DDT).

Les financements de l'Etat au service des territoires

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 4 553 209 € d'autorisation d'engagement aura financé 49 projets, générant des travaux de 22,8 M€. Les travaux relatifs aux bâtiments communaux (écoles, mairies) ont représenté 51 % des engagements et les aménagements de centre bourg 22 %.

Actions marquantes

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire en Rhône-Alpes

Le SAGE LRA a été arrêté le 30 août 2014 par arrêté inter-préfectoral. Il participe à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et contribue à l'atteinte du bon état écologique fixée par la directive cadre sur l'eau. Il concerne 247 communes de la Loire.

L'adoption du schéma régional de cohérence écologique

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) a été adopté par délibération du Conseil régional en date du 19 juin 2014 et par arrêté préfectoral en date du 16 juillet 2014. Ce schéma a pour objectif premier d'enrayer la perte de biodiversité par la conservation, restauration des continuités écologiques qui permettent le déplacement des espèces et

par ce biais de réaliser leur cycle de vie et de favoriser leur capacité d'adaptation.

La désignation du site Natura 2000 des crêts du Pilat

Au terme de la procédure de désignation des sites Natura 2000, le site des «Crêts du Pilat» a été désigné Zone Spéciale de Conservation par arrêté ministériel du 21 octobre 2014.

La poursuite du programme d'action des « aires d'alimentation de captages »

La démarche « aires d'alimentation de captages » a été activement poursuivie sur les 4 captages prioritaires « Grenelle » ou SDAGE identifiés sur le département. Deux arrêtés définissant les programmes d'actions sur les aires d'alimentation des puits d'Unias et de Balbigny ont été signés en 2014.

CHIFFRES CLÉS

4,5M€

de subvention au titre de la DETR

195 ha

d'espaces agricoles et naturels ont été préservés suite au travail mené par la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

60

réunions ont été organisées au cours de l'année 2014 pour la concertation sur les enjeux des 29 communes concernées par les 4 Plans de Prévention des Risques Miniers.

255

«producteurs bio» accompagnés pour 913 000 €

430

dossiers financés de MAET (mesures agro-environnementales territorialisées) couvrant 11 528 ha.

54 PLU

&

50

POS en cours de révision, 20 porter à connaissance et 17 avis sur PLU arrêtés

ORGANISER

l'offre éducative

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de la mise en oeuvre de la loi pour la refondation de l'école. Priorité a été donnée à l'école primaire avec la création de 33 postes pour la Loire destinés principalement à l'ouverture de classes et au déploiement du dispositif « plus de maître que de classes ». Ce dispositif consiste à renforcer les équipes enseignantes des écoles qui accueillent les enfants les plus fragiles. Parallèlement, la carte de l'éducation prioritaire a été réactualisée de manière à tenir compte des évolutions sociologiques qu'ont connus les territoires du département. Ainsi, le département Loire compte au titre de la prochaine rentrée scolaire 4 réseaux d'éducation prioritaire particulièrement sensibles (REP +) et 8 autres réseaux d'éducation (REP).

La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires s'est généralisée dans la Loire aux 263 communes concernées avec 536 écoles. 60,84 % des communes ont proposé un horaire sur une durée de journée à 5H15. Cela représente 71 % des écoles. 30 % des communes ont souhaité s'inscrire dans l'expérimentation prévue dans le décret n°2014-457 avec un format sur huit demi-journées et cinq matinées. Cela représente 23 % des écoles. Les autres communes, au nombre de 23, ont des horaires mixtes ou différents.

3 500 000 euros ont été distribués aux communes dans le cadre du fond d'amorçage. 85 PEDT étaient signés au 14 octobre 2014.

Les services de l'Etat ont accompagné les communes dans la mise en oeuvre de cette mesure. Les activités périscolaires offertes aux familles s'enrichissent au fur et à mesure de l'avancée des projets. Il a fallu trouver dans chacune des communes des modalités de coopération entre le temps scolaire et les temps hors scolaire.

D'un point de vue pédagogique, le mercredi est devenu un temps scolaire d'apprentissage. Les enseignants ont construit des emplois du temps de plus en plus opérationnels plaçant majoritairement les enseignements fondamentaux les matins.



Renforcement de la lutte contre le décrochage scolaire

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage, l'Education nationale renforce son action pour la prévention des sorties prématurées sans qualification et sans diplôme, ainsi que pour la remédiation en direction des jeunes de plus de 16 ans qui sont sortis de l'enseignement du second degré sans avoir obtenu ni un diplôme - ni CAP, ni BEP, ni un des trois baccalauréats (professionnel, technologique ou général).

En plus du travail quotidien des enseignants autour de l'adaptation pédagogique aux besoins des élèves et du renforcement des heures de l'accompagnement personnalisé intégré à l'emploi du temps de tous les élèves, 182 collégiens ont été accompagnés par les 6 pôles relais du département et 136 lycéens professionnels ont bénéficié d'une prise en charge personnalisée assurée par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) au titre de la prévention du décrochage.

Au titre de la remédiation, 547 entretiens de situations ont été réalisés au bénéfice d'élèves de plus de 16 ans ayant quitté depuis moins d'un an leur scolarité sans diplôme. 350 ont été intégrés dans une solution mise en oeuvre par les trois réseaux FOQUALE (Formation-QUALification-Emploi) de l'Education nationale. Ces réseaux, constitués par des chefs d'établissements, des directeurs de CIO et des coordonnateurs MLDS, participent activement au repérage de tous jeunes décrochés et à la recherche de solutions, mission confiée aux trois plates-formes interinstitutionnelles de suivi et d'appui aux décrocheurs du département.

La mobilisation des services de l'Etat pour l'Education, création de postes, réforme des rythmes scolaire, rénovation de la formation des enseignants, développement des usages du numérique a pour objectif la réussite éducative de tous les enfants dans une école bienveillante, creuset de la citoyenneté.

CHIFFRES CLÉS

624

536 écoles publiques et
88 établissements du 2nd
degré public dans la Loire.

350

Décrocheurs scolaires ont repris
une formation dans l'Education nationale grâce aux réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE)..

79,9%

des écoles ont un accès Internet
pour les usages pédagogiques.

Actions innovantes

Déploiement des nouvelles technologies au service de l'éducation

Une expérimentation dans les écoles sur le territoire de Saint Etienne Métropole

Le prochain plan de Saint-Étienne Métropole 2016-2019 se prépare dans le cadre d'une expérimentation conduite avec la cité du Design avec une dizaine d'écoles et impliquant les différents partenaires. Il s'agit d'une démarche d'observation, d'analyse et de réflexion sur les usages pédagogiques du numérique. Cette expérimentation a pour objectif d'adapter le parc existant aux usages qui évoluent, de répondre à l'enjeu de la mobilité du matériel, d'améliorer le ratio nombre de postes/élève, de prolonger la durée de vie des équipements et de prendre en considération les objectifs de développement durable. Elle permet de faire le lien avec le design, moteur et levier d'innovation.

EVENT 42 : 30 et 31 janvier 2015 « un événement familial éducatif et ludique autour des écrans »

EVENT est un événement régional important organisé pour la première fois dans la Loire. Plus d'une centaine d'intervenants ont proposé des ateliers, des espaces de jeu et de découvertes.

La première journée a été consacrée aux scolaires (écoles, collèges, lycées) et aux professionnels et la deuxième était ouverte au grand public. Cette grande fête du numérique et des médias qui a rassemblé plus de 2000 personnes était organisée par l'association Fréquences école avec le soutien de la Région, du département, de Saint Etienne Métropole et de la ville de Saint Etienne et en collaboration avec les différents partenaires.

Evolution des effectifs des élèves dans la Loire

	Public		Privé sous contrat		TOTAL	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
1 ^{er} degré	60 697	61 159	16 643	16 879	77 340	78 038
2nd degré	44 041	44 320	17 252	17 240	61 293	61 560

Résultat des examens 2014 dans la Loire

	Brevet		CAP - BEP		Bac professionnel		Bac technologique		Bac général	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Candidats admis	7 594	7 651	4 064	4 989	1 678	2 019	1 380	1 539	3 063	3 138
% réussite	86,4	86,2	78,8	80,4	80,4	84,8	84,8	91,6	93	91,1

MODERNISER

l'Etat

De nouvelles simplifications et adaptations au service des particuliers et des professionnels

Pour les particuliers

Le développement de la relation dématérialisée dans le cadre de la déclaration annuelle de revenus, mais également en matière de paiement et plus généralement pour l'ensemble des contacts des usagers avec l'administration fiscale constitue une priorité majeure de la direction générale des finances publiques (DGFiP).

Ainsi, outre l'accueil physique et téléphonique, les usagers disposent désormais d'une offre de service très significative d'échange numérique avec leur service des impôts accessible à partir du site Internet de la DGFiP (impot.gouv.fr) et qui permet à l'usager de traiter l'essentiel de ses préoccupations (déclarations, paiement, questionnement, réclamation contentieuse ou gracieuse, obtention d'imprimés, etc...).

En 2014, la DDT de la Loire a par ailleurs mené l'expérimentation d'un nouvel outil informatique permettant de moderniser et dématérialiser l'envoi des résultats aux candidats au permis de conduire. Cet essai réussi a permis de généraliser la méthode à tout le territoire national.

Des innovations pratiques pour les professionnels

La dématérialisation des déclarations et des paiements auprès des services des impôts des entreprises (SIE) a été poursuivie.

En matière de missions foncières, l'année 2014 est caractérisée par les travaux liés à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels prévue par la loi du 29 décembre 2010 et qui concerne, dans la Loire, plus de 36000 locaux.

Ainsi, la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) composée de représentants des élus et des contribuables et créée par arrêté préfectoral du 22 octobre 2014, s'est réunie à plusieurs reprises fin 2014 et début 2015. À l'issue de ces travaux, cette commission a pu valider un projet fixant les différents paramètres d'évaluation tels que prévus par la réforme et qui sont désormais soumis pour avis aux différentes commissions communales et intercommunales des impôts directs du département.

Dans le domaine agricole, les professionnels ont bénéficié en 2014 de la généralisation des téléprocédures ; les demandes d'aides agricoles gérées par la DDT ont ainsi été télédéclarées à 99,8 % pour 6000 dossiers.

Accompagner les évolutions des collectivités locales et des établissements publics et poursuivre la dématérialisation des procédures

En matière de conseil aux collectivités, l'année 2014 a été soutenue. Une offre de services dédiée a été



offerte aux conseils locaux nouvellement élus et 230 analyses financières ont été réalisées dont 205 pour les communes et 8 pour les EPCI.

En préfecture, la télétransmission des actes des collectivités soumis au contrôle de légalité, via l'application ACTES, augmente chaque année. En 2014, le nombre total d'actes télétransmis a augmenté de 26% par rapport à 2013. Cette augmentation significative confirme le choix prononcé des collectivités pour la dématérialisation. Ainsi en 2014 plus de 65,9% (contre 62% en 2013) des actes reçus en préfecture et sous-préfectures sont transmis par voie dématérialisée.

Un travail de numérisation des PLU a été engagé par l'Etat pour impulser une dynamique. Ainsi, 74 documents d'urbanisme ont été numérisés par la DDT en 2014 (qui s'ajoutent aux 53 numérisés en 2012 et aux 23 documents numérisés par certaines collectivités)

Concernant la dématérialisation, la DDFiP de la Loire est très bien positionnée avec la quasi-totalité des collectivités (au 31 décembre 2014) qui ont basculé sous le Protocole d'Echange Standard V2 ou qui ont validé leur passage pour début janvier 2015. Un très grand nombre de collectivités (63,3%) dématérialisent leurs pièces justificatives.

Le pôle Gestion Publique a également accentué ses efforts sur le développement de la monétique et notamment concernant l'application de paiement en ligne des services publics locaux à destination des usagers (TIPI).

La DDFiP est le comptable assignataire de la plateforme Centre-Est. En 2014, 95% des factures traitées par la plate-forme Centre-Est de la défense, installée à Lyon, étaient dématérialisées. Le délai global de paiement est inférieur à 20 jours

Les recettes non fiscales à recouvrer en 2014 s'élèvent à 50,4 millions d'€ réparties en 18500 titres. La taxe d'aménagement et la redevance d'archéologie représentent à elles seules plus de 70 % des titres.



Contribuer à l'amélioration des finances publiques

Les services de l'Etat ont poursuivi la mise en œuvre de la politique immobilière de l'Etat dans le département. Deux cadres de la DDFIP, le responsable de la politique immobilière et le responsable local de France Domaine sont des acteurs permanents de la cellule départementale de pilotage à laquelle ils apportent une contribution essentielle notamment pour l'élaboration du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique immobilière de l'Etat, la DDFIP a poursuivi sa politique de rationalisation et d'optimisation des surfaces occupées, engagée en 2009. Ainsi, de 2009 à 2014, le nombre d'implantations de la DDFIP a été ramené de 47 à 32, ce qui représente une diminution des surfaces brutes de 5.743 m².

La rénovation et la mise aux normes du centre des finances publiques de ROANNE Champ de Foire, menée depuis deux ans, a permis d'accueillir, dès le premier trimestre 2015, la Trésorerie de Roanne municipale, la trésorerie de Roanne centres hospitaliers ainsi que la recette des finances en regroupant ainsi l'ensemble des services roannais de la DDFIP.

La rénovation et la mise aux normes du centre des finances publiques de Montbrison permettront d'accueillir la trésorerie de Montbrison et de regrouper en un seul lieu tous les services de la DDFIP implantés dans cette ville.

Actions marquantes

La réalisation d'une plate-forme régionale de passeports à Saint-Etienne

La mise en place de plate-formes régionales d'instruction des demandes de passeports a été décidée par le ministère de l'Intérieur début 2014. Le site de Saint-Etienne a été choisi pour la région Rhône-Alpes.

Après une période de préparation intense (construction du projet de service, recrutement des 29 agents, montage d'un plan de formation adapté, réalisation des travaux d'aménagement dans les locaux de la maison de l'Armée à Saint-Etienne, présentation de la plate-forme aux mairies concernées de chacun des 8 départements de la région

Rhône-Alpes), la plate-forme régionale « passeports » a démarré son activité le 5 novembre 2014. Elle constitue la plus grande plate-forme de France et devrait délivrer 350 000 passeports en 2015.

La réforme de l'organisation des épreuves du permis de conduire

Une réforme importante de l'organisation des épreuves du permis de conduire a été introduite en juillet 2014. Les nouvelles mesures ont notamment conduit à transférer à des personnels réservistes de la police et de la gendarmerie ainsi qu'à du personnel administratif de la DDT, la responsabilité de la réalisation des épreuves théoriques du permis de conduire (« le code »).

CHIFFRES CLÉS

95%

des demandes d'évaluation adressées aux services du domaine traitées dans le délai d'un mois

19,26

jours pour le délai global de paiement des dépenses de l'Etat, contre 29,71 jours en 2013, soit la plus forte progression régionale (-10,4 jours)

230

analyses financières réalisées en 2014, dont 205 pour des communes et 8 pour des EPCI.

87,5%

des budgets principaux au 31 décembre 2014 ont basculé sous le nouveau protocole d'échange standard (PSV2), dont 63,3 % avec dématérialisation des pièces justificatives

369

collectivités engagées dans la télé-transmission des actes avec les services préfectoraux

17279

nombre d'examens des permis de conduire de catégorie B pratiqués dans la Loire en 2014.

L'ADMINISTRATION

au service des usagers et des collectivités locales

Les usagers au cœur de l'action de l'Etat

Des démarches qualité enrichies

Dans le double objectif de poursuivre sa modernisation et d'améliorer le service à l'utilisateur, la préfecture reste mobilisée dans le cadre de sa démarche qualité. Labellisés Qualipref 2 en décembre 2013, les services de la préfecture ont, en 2014, approfondi les acquis : amélioration de l'accueil téléphonique, de l'accueil des usagers, des relations avec les collectivités territoriales, de la communication en cas de crise.

Au service des éleveurs et des consommateurs

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) répond activement aux besoins des usagers. En 2014, 95000 certificats à l'export pour des animaux vivants et 4062 documents d'exportation de denrées alimentaires ont été signés permettant de soutenir une activité économique forte et en augmentation avec l'ensemble des garanties sanitaires et alimentaires.

265 demandes d'information ont été traitées en moins de dix jours, conformément aux engagements de la DGCCRF et 858 réclamations de la part de consommateurs ont été gérées, dont 530 lors des permanences consommateurs en accueil physique ou téléphonique qui ont lieu les mardis et vendredis matin et 328 par voie postale ou électronique. Enfin 35 plaintes déposées par des consommateurs ont été traitées dans le délai de deux mois.

L'opération de lutte contre les abattages clandestins de moutons a été organisée lors des fêtes de l'Aid où des négociants peu scrupuleux vendent des animaux parfois malades à des clients ne pouvant pas statuer sur la qualité sanitaire de l'animal. 1800 moutons vendus illégalement ainsi que trois abattages clandestins ont donné lieu à la rédaction de 15 procès verbaux. Ces opérations avaient pour objectif d'organiser sur le département de la Loire dès 2015 des sites agréés ou temporaires permettant de répondre aux besoins des populations musulmanes dans des conditions satisfaisantes sur le plan sanitaire, environnemental et en termes de respect des règles de bien-être animal.

La lutte contre la fraude documentaire

La lutte contre la fraude documentaire est une priorité compte tenu des enjeux qu'elle représente, en particulier, l'usurpation d'identité. Les résultats obtenus sont le fruit du travail de partenariat établi entre les services préfectoraux et les services de police ou de gendarmerie tant en terme de formation des agents à la détection de la fraude documentaire, que d'analyse des documents soupçonnés d'irrégularités.

En 2014, ce partenariat a été renforcé avec la direction zonale de la police de l'air et des frontières (DZPAF) en direction de la nouvelle plate-forme régionale passeports avec l'organisation d'un programme spécifique de formation et d'une assistance hebdomadaire d'agents spécialisés de la DZPAF à l'examen des dossiers douteux.

43 cas de fraudes documentaires ont été détectés en 2014, dont 30 contrefaçons, 12 falsifications et 1 fausse déclaration.

Les relations avec les collectivités locales

L'appui technique aux collectivités locales

Au quotidien, les élus trouvent auprès des sous-préfectures et de la préfecture, aide et conseils en matière de réglementation, de fonctionnement, de marchés publics, de finances locales, d'urbanisme ou encore de fonction publique territoriale. Un appui juridique est fourni, sur des sujets spécifiques, afin de trouver des solutions qui assurent une certaine garantie juridique aux décideurs publics.

Les services de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) proposent, pour leur part, une offre de service pointue en matière d'expertise comptable, fiscale, financière et juridique.

Les EPCI qui ont souhaité reprendre l'instruction ADS pour les communes, dans le cadre de la loi ALUR, se sont vu proposer une assistance à la formation et au compagnonnage de leurs agents avant le transfert complet des dossiers. Au premier juillet 2015, date butoir, 91 communes continueront à avoir recours aux services instructeurs de la DDT et 236 deviendront autonomes.

Les 4 agences territoriales de la DDT sont les portes d'entrée des élus pour toutes les questions qui touchent à l'urbanisme, l'aménagement et tous les sujets nécessitant des conseils au plus près du territoire.





Le contrôle de légalité

En 2014, 68 744 actes ont été reçus au titre du contrôle de légalité directement en préfecture ou dans les sous-préfectures territorialement compétentes, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à 2013.

Au total pour l'ensemble du département, les actes des collectivités ont donné lieu à 347 demandes de recours gracieux contre 175 pour l'année 2013. Cette forte augmentation de demandes de retraits s'explique par le renouvellement général des élus.

La fonction de conseil aux collectivités s'est de plus en plus développée ces dernières années et prend une place non négligeable. Ainsi, 589 demandes écrites de conseil ont été reçues et traitées en préfecture et sous-préfectures au cours de l'année 2014.

Le contrôle budgétaire

Pour l'année 2014, 15 993 actes budgétaires ont été reçus (dont 13 930 actes budgétaires dématérialisés) avec une seule saisie de la chambre régionale des comptes (CRC). En 2013, le nombre d'actes budgétaires s'élevaient à 14 695 (dont 12 224 dématérialisés). Le contrôle budgétaire est exercé en partenariat entre la préfecture et la DDFIP.

Actions marquantes

Les services de l'État (Préfecture, DDT et DDFIP) ont participé le 31 mai 2014 à l'université des maires, organisée par l'association des maires de France, en vue de la formation et de l'information des nouveaux élus (élus municipaux et communautaires). Cette université a été un moment important pour sensibiliser les nouveaux élus sur quelques points de vigilance.

L'opération interministérielle vacances (OIV)

a permis le contrôle de marchés forains (122 étals de commerçants non sédentaires répartis sur 8 marchés du département). Les aires de jeux municipales ont fait l'objet d'inspections approfondies en matière de sécurité des utilisateurs. L'hébergement de vacances, campings, chambres d'hôtes, et hôtels ont été surveillés en matière d'affichage de prix et d'information des consommateurs. Enfin, sur le plan alimentaire, 108 interventions ont permis de mettre en évidence des problèmes d'hygiène, la présence de denrées périmées ainsi que des tromperies sur l'origine des produits.

CHIFFRES CLÉS

68744

actes reçus en préfecture et dans les sous-préfectures (contre 60 694 en 2013)

589

demandes écrites de conseil ont été reçues et traitées en préfecture et sous-préfectures

31771

passports délivrés (30 201 en 2013)

75480

cartes grises délivrées (78 448 en 2013)

49239

cartes nationales d'identité délivrées (61 994 en 2013)

8150

titres de séjour délivrés

29613

permis de conduire délivrés (29 102 en 2013).

LES TEMPS FORTS

de la communication de l'Etat

En 2014, le service départemental de la communication interministérielle a poursuivi ses différentes missions, à savoir :

- établir et mettre en œuvre les actions de communication dans le département
- relayer les campagnes de communication gouvernementales
- assurer les relations avec les médias
- gérer la communication événementielle et les visites ministérielles
- gérer la communication externe et de crise
- élaborer les différents supports de communication.

Les faits marquants de l'année 2014

Les journées européennes du patrimoine

Cette année encore la préfecture, les sous-préfectures et la résidence du préfet ont ouvert leurs portes au public. A la sous-préfecture de Roanne et à la résidence de Cizeron, ils se sont promenés dans le parc où ils ont pu écouter des concerts de l'ensemble vocal de Roanne, du Brass'band Loire Forez ou encore du Jazz Roulot'. Ces journées ont rencontré une nouvelle fois un beau succès en terme de fréquentation avec plus de 3000 visiteurs sur les quatre sites.

Inscription à l'inventaire des Monuments Historiques

La sous-préfecture de Roanne et son parc ont été inscrits à l'inventaire des monuments historiques, comme résidence de passage de l'intendant de Lyon au XVIIIème siècle, avec son décor pictural remarquable. 4 autres protections ont également été accordées, à Villereest (église paroissiale et chapelle Ste Sulpice), Chalain d'Uzore (extension pour le château) et St Galmier (château du Vernay).

Droits des femmes

A l'occasion de la journée de la femme, le 8 mars 2014, un film a été réalisé mettant en avant le parcours de 8 femmes ligériennes. Qu'elles soient préfète, directrice départementale de la sécurité publique, présidente d'association des femmes élues de la Loire, secrétaire générale de la fédération nationale des transports routiers, formatrice de conducteurs routiers, enseignante auteur de textes musicaux, assistante de direction ou médecin urgentiste, toutes ont fait part de leur point de vue sur l'égalité homme-femme, leur place dans la société et sur les défis qu'elles ont décidé de relever.

Les rencontres de la sécurité

Les rencontres de la sécurité, qui se sont déroulées en 2014 les 7 et 8 octobre, permettent aux concitoyens de venir à la rencontre des acteurs de leur sécurité.

Leur objectif est de contribuer au dialogue avec la population et de valoriser l'action et la complémentarité des acteurs de la sécurité intérieure (police, gendarmerie, sécurité civile, préfecture). Lors de ces rencontres, divers ateliers de prévention ont été mis en place autour de la sécurité routière. Démonstration de secours routier, de recherche de stupéfiants avec la brigade canine, grand jeu autour de la police technique et scientifique et de l'identification criminelle ont permis aux nombreux visiteurs de mieux connaître les métiers de la sécurité.

Le Tour de France

La ville de Saint-Etienne a accueilli la 12ème et la 13ème étape du Tour de France. Un événement qui a attiré un public nombreux. Une large communication a été mise en place pour informer sur l'organisation de la course et les mesures mises en place en matière de circulation et de sécurité.

La commémoration du centenaire de la Grande Guerre

Une cérémonie a été organisée en préfecture à l'occasion du centenaire de la 1ère guerre mondiale. A cette occasion divers objets d'artisanat confectionnés par les soldats dans les tranchées ont été exposés comme des gravures dans des têtes d'obus ou de douilles. Des affiches retraçant la prise en charge des blessés dans la Loire étaient présentées. La chorale de l'école Chavanelle a interprété un chant où un soldat décrivait auprès de sa famille toute l'horreur de la guerre. Un lycéen a lu avec beaucoup d'émotion la lettre d'un poilu adressée à ses parents. Cette manifestation a été l'occasion de rappeler l'importance du devoir de mémoire, de se souvenir, de raconter et de partager pour éclairer le présent avec la lumière du passé.

Deux classes primaires de l'école de la Pacaudière, lauréates du concours des petits artistes de la mémoire de la première guerre mondiale, ont été reçues à la sous-préfecture de Roanne.

La sécurité routière

Divers partenariats ont été mis en place pour sensibiliser les usagers de la route à la sécurité routière. Le service départemental de la communication interministérielle



/ Les temps forts de la communication de l'Etat/

Les radios ont installé leurs plateaux et de nombreuses réactions de candidats ont été enregistrées. Les aménagements techniques mis à disposition ont permis à l'ensemble de la presse de participer activement à ces soirées.

La sécurité civile

En cas de crise réelle, ou d'exercice les « communiqués de crise » issus des différents services de l'Etat sont présents dès l'activation du Centre Opérationnel Départemental (COD). Ils sont chargés, dans un délai d'une heure après le premier point de situation, d'informer la presse et les citoyens sur l'événement en lui-même et diffuser les consignes comportementales. En 2014, le COD a été activé 4 fois pour des exercices et une fois pour une crise réelle. La préfecture a reçu le label Qualipref au titre de la communication de crise.

La signature du schéma départemental de gestion cynégétique 2013-2018

L'année 2014 a vu la finalisation du schéma départemental de gestion cynégétique 2013/2018 avec une signature officielle le 4 février 2014.

Rencontre avec la Presse

Le 18 avril 2014 la DDFiP a organisé une rencontre bilatérale avec les journalistes de la presse écrite, autour des nouveautés de la Loi de Finances pour 2014. Ce fut également l'occasion d'évoquer la déclaration en ligne, l'offre « smartphone » et les fonctionnalités offertes par le site impots.gouv.

Les journalistes ont apprécié les données chiffrées, qui leur ont été communiquées, sur le département de la Loire (nombre de foyers fiscaux, personnes imposables,...), les horaires d'ouverture au public des services des impôts des particuliers, des trésoreries et les permanences organisées en mairie. Enfin, une documentation très complète leur a été remise, afin qu'ils disposent d'un support complet sur l'organisation de la campagne, tant au plan national, qu'au plan local.

a collaboré avec une radio locale sur la réalisation de spots radios avec le témoignage de conducteurs ou de piétons. De nombreuses opérations de contrôles routiers ont été médiatisées sur terrain. Un dépliant sur les différents usagers de la route a été réalisé et diffusé en partenariat avec le journal quotidien de la Loire.

L'information des habitants de la Zone de Sécurité Prioritaire

Le quartier de Montreynaud a été classé en Zone de Sécurité Prioritaire. La diffusion d'une lettre d'information réalisée en partenariat avec les services de l'Etat a permis d'informer les habitants de l'action des pouvoirs publics menée sur ce secteur.

Les soirées électorales des élections municipales

La presse ligérienne a souhaité suivre au plus près la diffusion des résultats des élections municipales. Un important dispositif a été aménagé en salle de fêtes de la préfecture. Les télévisions locales et régionales ont pu retransmettre en direct tout au long de la soirée les résultats communiqués par le service communication.

Présence de l'Etat sur les réseaux sociaux :

Depuis près d'un an les services de l'Etat de la Loire communiquent régulièrement sur Twitter (@prefecture42). Le compte twitter est également utilisé en cas d'événements majeurs. Grâce à ses caractéristiques reconnues : instantanéité et vitesse de propagation de l'information, ce nouveau vecteur de communication permet de démultiplier la force du message en cas de crise.

1644 personnes sont actuellement abonnées au compte Twitter et près de 500 messages ont été diffusés. Les services de l'Etat disposent également d'une page Facebook (prefecture42). Toute l'actualité des services de l'Etat est également visible sur le site internet des services de l'Etat ([HYPERLINK «http://www.loire.gouv.fr»](http://www.loire.gouv.fr)www.loire.gouv.fr)

CHIFFRES CLÉS

289

sollicitations émanant de journalistes.

8

conférences de presse

3000

visiteurs sur les 4 sites préfectoraux pendant les journées européennes du patrimoine

1644

abonnés au compte twitter de la préfecture

L'EFFORT

financier de l'Etat en 2014



Le financement de la vie économique et sociale

Concours financiers aux collectivités locales	660 072 405 €
dont notamment :	
- dotation globale de fonctionnement :	408 591 804 €
la part du département étant de 141 594 735 €	
- fonds de compensation pour la TVA :	58 822 611 €
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le secteur communal	4 553 209 €
Crédits d'intervention de l'Etat et de l'Europe	3 585 411 €
dont :	
- FNADT	2 229 952 €
- FEADER (axe 3 et LEADER)	1 355 459 €
Dépenses de l'Etat payées par l'Agence de Service et de Paiement (hors agriculture)	93 325 396 €
dont les interventions dans le domaine de :	
- la formation professionnelle	8 372 040 €
- l'emploi	50 856 512 €
- la cohésion sociale	31 390 234 €
- bonus écologique et remplacement véhicule ancien	1 380 220 €
- fonds d'amorçage des rythmes scolaires	1 326 390 €
Interventions en faveur de l'agriculture (dépenses de l'Etat et de l'Union Européenne)	102 692 984 €
Paiements effectués par l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)	10 971 815 €
Financement du logement (dont l'ANAH)	13 750 000 €
Interventions pour la sécurité et la qualité sanitaire de l'alimentation	1 456 601 €

Services de l'Etat

dans la Loire

Direction départementale des finances publiques

11 rue Mi- Carême BP 20502
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tel : 04 77 47 87 47

Direction départementale des territoires

2, avenue Gruner CS 90509
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tel : 04 77 43 80 00

Direction départementale de la cohésion sociale

10, rue Claudius Buard CS 50381
42050 Saint-Etienne Cedex 2
Tel : 04 77 49 63 63

Direction départementale de la protection des populations

10, rue Claudius Buard CS 40272
42014 Saint-Etienne Cedex 2
Tel : 04 77 43 44 44

Service territorial de l'architecture et du patrimoine Direction régionale des affaires culturelles

22, rue Balay
42000 Saint-Etienne
Tel : 04 77 49 35 50

Unité territoriale Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

11, rue Balay
42021 Saint-Etienne Cedex 1
Tel : 04 77 43 41 80

Délégation territoriale Agence régionale de santé

4, rue des trois meules
BP 219
42013 Saint-Etienne Cedex 2
Tel 04 72 34 74 00

Unité territoriale Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

16, place Jean Jaurès
42000 Saint-Etienne
Tel : 04 77 43 53 53

Direction territoriale de la Protection Judi- ciaire de la Jeunesse

3, rue Max Dormoy CS 10206
42005 Saint-Etienne

Préfecture de la Loire

2, rue Charles de Gaulle
CS 12241
42022 Saint-Etienne Cedex 1
Tel : 04 77 48 48 48

Sous-préfecture de Roanne

Rue Joseph Déchelette
42328 Roanne Cedex
Tel : 04 77 23 64 64

Sous-préfecture de Montbrison

Square Honoré d'Urfé
BP 199
42605 Montbrison Cedex
Tel : 04 77 96 37 37

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

11, rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne Cedex
Tel : 04 77 81 41 00

Groupement de gendarmerie départementale

16, rue Claude Odde
42022 Saint-Etienne Cedex 1
Tel : 04 77 92 81 00

Direction départementale de la sécurité publique

99 bis, cours Fauriel
42100 Saint-Etienne
Tel : 04 77 43 28 28

Délégation militaire départementale Maison de l'armée

31, rue Voltaire
BP 40299
42014 Saint-Etienne Cedex 2
Tel : 04 77 43 59 99

Service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

2, place Carnot
42000 Saint-Etienne
Tel : 04 77 91 14 18

L'ETAT dans la Loire



Fabien SUDRY
Préfet de la Loire



Gérard LACROIX
Secrétaire Général
de la préfecture



Jérôme DECOURS
Sous-préfet
de Roanne



André CARAVA
Sous-préfet
de Montbrison



Patrick VIEILLESZAZES
Sous-préfet
Directeur de cabinet



Colonel Jean-François MOREL
Commandant
de groupement de gendarmerie
départementale



Noëlle DERAIME
Directrice départementale
de la sécurité publique



Bernard GODINI
Délégué militaire
départemental



Gérard GEORGEON
Directeur du service
départemental de l'office
national des anciens
combattants et victimes de
guerre



Marie-Andrée PELLET
Directrice de la citoyenneté
et des libertés publiques
préfecture



Jacqueline JEANPIERRE
Directrice des collectivités
et du développement local
préfecture



Cyril PAUTRAT
Chef du service des moyens
et de la logistique
préfecture



Jean-Daniel CRISTOFORETTI
Directeur de l'unité territoriale
Direction régionale
des entreprises, de la
concurrence, du travail et de
l'emploi



Noël CLAUDON
directeur départemental
des finances publiques



Jean-Pierre BATAILLER
Directeur académique
des services
de l'Education Nationale



Xavier CEREZA
Directeur départemental
des territoires



Didier COUTEAUD
Directeur départemental
de la cohésion sociale



Nathalie GUERSON
Directrice départementale
de la protection
des populations



Pascale FRANCISCO
Cheffe du service territorial
de l'architecture et du
patrimoine - DRAC



Marc MAISONNY
Délégué territorial de
l'agence régionale de santé



Pascal SIMONIN
Directeur de l'unité
territoriale Direction régio-
nale de l'environnement,
de l'aménagement et du
logement



Bernard POITAU
Directeur territorial de la
protection
judiciaire de la jeunesse



RAPPORT D'ACTIVITÉ

des services de l'État
de la Loire

2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA LOIRE

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

2, rue Charles de Gaulle
CS 12241
42022 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Téléphone 04 77 48 48 48
Site internet : www.loire.gouv.fr